

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

LETTRE DE FÉLICITATIONS

*Le colonel Arnaud
commandant le 6^e bataillon d'infanterie de marine*

Vu le livre 1^{er} de la partie 4 du code de la défense, notamment les articles D.4137-4 à D.4137-8 ;

FÉLICITE

*le brigadier-chef Tarik
du 3^e régiment du matériel – Montauban.*

Désigné pour effectuer une mission de courte durée de février à juin 2015, au sein du 6^e bataillon d'infanterie de marine à Libreville, comme chef d'équipe pliage au détachement technique de maintenance parachutage largage de la compagnie de maintenance, a fait preuve de remarquable qualités militaires et professionnelles.

D'un comportement ne souffrant d'aucun reproche, a manifesté un investissement et un dévouement exemplaire tout au long de sa mission. Ayant rejoint sa cellule en cours de mandat, a démontré une grande capacité de travail et une faculté d'adaptation exemplaire pour parvenir à être opérationnel rapidement sur les tâches techniques allouées.

Méticuleux et consciencieux, s'est distingué en faisant preuve au quotidien de réactivité et de dynamisme. Projeté en République démocratique du Congo pour participer à un détachement d'instruction opérationnel T.A.P. du 07 au 17 avril 2015, a fait montre de réelles capacités de formateur dans les cours qui ont été dispensés.

Par son investissement, son sens du devoir et son comportement exemplaire, a fait honneur à son unité ainsi qu'aux éléments français au Gabon et mérite d'être félicité.

A Libreville, le 26 MAI 2015

